

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

2022 - 072

COMMUNE DE HARNES

ARRONDISSEMENT
DE LENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE HARNES

DU 5 AVRIL 2022

OBJET : Subvention de fonctionnement aux associations

Nombre de membres en
exercice : 33
Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 28
Quorum : 11

Rapporteur : Dominique
MOREL

L'an deux mille vingt-deux, le 5 avril, à 19 heures, s'est réuni, exceptionnellement à la Salle des Fêtes – rue des Fusillés, le Conseil municipal en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de HARNES, à la suite de la convocation en date du 29 mars 2022.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

DUQUESNOY Philippe, PUSZKAREK Valérie, MOREL Dominique, BOS-WITKOWSKI Annick, HAINAUT Jean-Pierre, TATE Corinne, GRUNERT Fabrice, LYSIK Sébastien, GUELMENGER André, TORCHY Patrice, KALETA Jean-François, SCHUBERT Nadine, MATUSIAK Gérard, RATAJCZYK Patricia, HOUZIAUX Jeanne, LENORT-GRUSZKA Nathalie, BONDOIS Anne Catherine, AOMAR Jean-Claude, DUVAL Christelle, YATTOU Safta, MADAU Jonathan, DESSURNE Alexandre (à partir de 19h16), GUELMENGER Pauline, ROZBROJ François, GARENAUX Anthony, FONTAINE Jean-Marie, DENDRAEL Véronique, DEDOURGES André.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

GUIRADO Carole pouvoir à HOUZIAUX Jeanne ; ALLARD Maryse pouvoir à Nadine SCHUBERT ; HARLAY Sandra pouvoir à Corinne TATE ; JACQUART Guylaine pouvoir à Anthony GARENAUX.

ABSENT : DESSURNE Alexandre (jusque 19h16), GUFFROY Joachim.

SECRETAIRE DE SEANCE : SCHUBERT Nadine.

Sur proposition de son Président,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- DECIDE de l'adoption des subventions annuelles aux associations reprises au tableau suivant,
- AUTORISE le versement de celles-ci après transmission par les associations des pièces administratives et comptables,

CULTURE	
DES LIVRES ET NOUS	400,00 €
FEMMES EN MARCHÉ	300,00 €
GROUPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL HARNESIEN	1 150,00 €
HARMONIE DE HARNES	11 000,00 €
HARNES FALKENSTEIN	950,00 €
HARNES KABOUDA	950,00 €
HARNES LOISIRS SCRABBLE	300,00 €
HARNES RADIO CLUB	200,00 €
LES AMIS DE L'ECOLE ET DE LA MINE	1 400,00 €
LES AMIS DU KUJAWIAK	500,00 €
LES AMIS DU VIEL HARNES	1 000,00 €

JEUNESSE	
CLUB DE PREVENTION	11 020,35 €
ENJEU	1 200,00 €

AFFAIRES SOCIALES	
ADOT 62	100,00 €
FRANCE VICTIMES 62 (AVIJ)	1 075,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES (APEI)	350,00 €
BOUT'CHOU	600,00 €
JARDINS FAMILIAUX	350,00 €

ENFANCE	
AMICALE LAIQUE DE HARNES	350,00 €
APE LANGEVIN / DIDEROT	250,00 €
DDEN DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	100,00 €

ADMINISTRATION GENERALE	
AMICALE DES COMMUNAUX	19 000,00 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	250,00 €
ASSOCIATION DE MÉMOIRE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE HARNES 62	100,00 €
CLUB 3E AGE CITE D'ORIENT	600,00 €
CLUB 3E AGE CROIZAT	600,00 €
CLUB 3E AGE DU GRAND MOULIN	600,00 €
CLUB 3E AGE DE LA CITE DU 21	600,00 €
CLUB FEMININ DU GRD MOULIN	300,00 €
FIEST HARNES	300,00 €
FNATH	450,00 €
LA REVANCHE DU DRAPEAU	200,00 €
LES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE HARNES	100,00 €
LES MEDAILLES DU TRAVAIL	300,00 €
MELI - MELO HARNESIENNES	200,00 €

SPORTS	
A.L CYCLO HARNES	460,00 €
AIKIDO CLUB	1 700,00 €
AMICALE LAIQUE TIR A L'ARC	1 200,00 €
AMIS DE L'EAU	1 000,00 €
BROCHET HARNESIEN	4 000,00 €
CERCLE D'ESCRIME	1 400,00 €
ESPERANCE GYM DE HARNES	6 500,00 €
HARNES CYCLO CLUB	460,00 €
HARNES HAND BALL CLUB	35 000,00 €
HARNES OLYMPIQUE GYM	500,00 €
HARNES TUNNING CLUB	350,00 €
HARNES VOLLEY BALL	52 000,00 €
JOGGING CLUB	4 100,00 €
JUDO CLUB HARNESIEN	8 700,00 €

SPORTS Suite	
OCEANIC CLUB	200,00 €
RETRAITE SPORTIVE DE LA GOHELLE	1 500,00 €
RETRO SCOOTER	450,00 €
SPORT NAUTIQUE DE HARNES	31 000,00 €
TENNIS CLUB	2 400,00 €
UASH FOOTBALL	21 100,00 €
UNION COLOMBOPHILE HARNES	1 200,00 €
VOLLEY CLUB HARNESIEN	122 000,00 €

N'ont pas pris part au vote pour l'association qui les concerne :

- François ROZBROJ pour l'association Océanic Club
- Véronique DENDRAEL pour l'association ENJEU
- Corinne TATE pour l'association Tennis Club
- Patricia RATAJCZYK pour l'association Les Amis de Kujawiak

Fait et délibéré à HARNES, le 5 avril 2022

Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme, le 11 avril 2022

Le Maire de HARNES,

Philippe DUQUESNOY



